

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL de LA DRENNE
PROCES VERBAL DU VENDREDI 20 SEPTEMBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le vendredi vingt septembre à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal convoqué en séance ordinaire le treize septembre sont réunis à la mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Etaient présents :

Jean-Sébastien DELAVILLE, Françoise BLANCHARD, Maurice DE KONINCK, Odile MASSELIN, Francis BOGAERT, Danièle PEARCE, Denis SCHWEITZER, Céline CAMUS, Lucile GILBERT, Danièle ZWARTS, Hervé DELATTRE, Lionel VANDEPUTTE, Christian CHORIER, Martine MALLINJOUD, Bernard CAMBRAY et Dominique CHRISTIEN, formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents :

Madame Virginie COURTIN et Messieurs Gilles FRANKHAUSER et Moïse GERMANY

Procurations : Virginie COURTIN a donné pouvoir à Françoise BLANCHARD
Gilles FRANKHAUSER a donné pouvoir à Francis BOGAERT
Moïse GERMANY a donné pouvoir à Maurice DE KONINCK

Monsieur Lionel VANDEPUTTE a été nommé secrétaire de séance

Monsieur le Maire ouvre la séance et demande s'il y a des observations sur le procès-verbal de la réunion du 24 mai 2024, sans observation, il est adopté à l'unanimité.

Information Virement de Crédit n°1 RD927 /EUROVIA paiement d'avance

Lors de l'aménagement sécuritaire sur la RD927 traversée de la rue Désiré Prévoté en début d'année, la société EUROVIA avait demandé une avance sur les travaux à réaliser pour un montant de 32380,14 €, compte 238 du BP 2024.

Le conseil Municipal est informé du virement de crédit qui a été établi afin de procéder à la récupération de ce paiement qui a été déduit sur la facture d'acompte n°4.

DELIBERATION N° 15 : Décision modificative n° 2

Le conseil municipal a pris connaissance de la DM2 :

Désignation/compte	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D615221 entretien /réparations	36028,42 €	
D673 titres annulés (sur exercice antérieur)		28,42 €
D65568 autres contributions		36000 €

Quelques précisions sont apportées pour le compte 673 : la société immobilière AB LOGE avait la gestion du logement 21 Grande Rue. Un reliquat de 28,42 € sur loyer (titre 204/2022) doit être apuré. De ce fait, un mandat doit être émis pour régularisation.

Compte 65568 : il faut rappeler que sur son budget 2024, la commune a mandaté la somme

de 88200 € au SIRS, et pour la participation au déficit du périscolaire et centre de loisirs du Coudray sur Thelle :

Le solde de l'année 2022 : 11782,69 €

Pour l'année 2023 : 36386,06 €

Année 2024 : un 1^{er} acompte de 16500 € a été versé. Le montant prévisionnel de 40500 € mentionné dans la convention financière pour l'année 2024, doit être ajusté au nombre des enfants inscrits. La commune du Coudray sur Thelle nous adressera au 4^{ème} trimestre le solde du déficit à régulariser.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré accepte à l'unanimité des présents et des représentés.

DELIBERATION N°16 Décision modificative n°3

Le Conseil municipal a pris connaissance de la DM3

Désignation compte	Dépenses	Recettes
R 002 résultat de fonctionnement reporté		<u>2288,54 €</u>
6042 achats prestations services	2288,54	

Il est précisé que le montant porté au 002 du BP 2024 est de 1 009 208,12 € ; suite à une erreur matérielle lors de la reprise des chiffres de l'Association Foncière de Remembrement, il est nécessaire de rectifier le montant qui doit être de **1 001 496 ,66 €.**

Le Conseil municipal accepté à l'unanimité des présents et des représentés cette régularisation comptable.

DELIBERATION N°17 : Rapports d'activités 2023 SMEPS - SMAS – SMDO

Le conseil municipal a pris connaissance des rapports d'activités concernant :

Le Syndicat Mixte d'Eau Potable des Sablons,

Le Syndicat Mixte d'assainissement des Sablons,

Et le Syndicat mixte du Département de l'Oise.

il a été évoqué l'extension du système d'assainissement collectif de Villeneuve-les-sablons à La Neuville d'Aumont.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité des présents et des représentés les rapports d'activités.

Extrait ci-après des pages 30 et 31 du rapport d'activités du SMAS concernant LA DRENNE

Extension du système d'assainissement de Villeneuve-les-Sablons à La Neuville-d'Aumont		
Contribution	Entreprise	Coût TTC
TRAVAUX		
Création de deux antennes à Ressons -l'Abbaye	BARRIQUAND	92 780,64 €
MAITRISE D'ŒUVRE		
	AREA	En cours
SERVICES / FOURNITURES		
Etudes topographique	ADRES RESEAUX	6 812, 16 €
Repérage amiante HAP dans les enrobés de voirie	BATISCOPE	3 396, 24 €
Etudes Géotechniques	FONDASOL	8 298, 00 €
Détection des réseaux divers	NORGEO	838, 46 €
Enquêtes parcellaire	VERDI	33 180, 00 €
		Sous-total : 52 524, 86 €
SUBVENTIONNEMENT		En cours
Plafonné à 30% de la dépense	CONSEIL DEPARTEMENTALE DE L'OISE	d'instruction en 2023
Commencé en 2022, projet poursuivi en 2023 et 2024		
Total TTC de l'opération : 145 305, 50 €		

5. Marchés conclus en 2023

2023SMAS-PI-001 | 2023 – 2027 | 136 450 € HT

Maitrise d'œuvre pour la construction des réseaux d'assainissement collectif et le renforcement du réseau d'eau potable à La Neuville d'Aumont, commune de La Drenne



Extrait page 31 du rapport d'activités du SMAS

Sur ce dossier, Monsieur Chorier demande des informations complémentaires à Monsieur le Maire sur le démarrage des travaux à La Neuville d'Aumont et le Bois de Molle et quels sont les travaux prévus par le SMEPS:

Monsieur le Maire explique que le Syndicat d'Assainissement des Sablons dans ses dernières prévisions opèrera pour des assainissements autonomes sur le hameau du Bois de Molle et un démarrage des travaux sur le village en juillet 2025.

Concernant le réseau d'eau potable, lors des dernières réunions syndicales, et les études menées par le cabinet AREA Maitre d'œuvre, les prochaines actions seront de renouveler des tronçons de canalisation.

INVESTISSEMENTS 2024 :

Le Conseil municipal a pris connaissance des investissements réalisés à ce jour :

Dépenses d'investissement réalisées au 20 septembre 2024	montant TTC mandatés
Rue Louvet extension du réseau électrique avec le SE60	9472.37
RD927 Aménagements sécuritaires: plateaux et rond-point	613901.95
Ecole La Neuville d'Aumont: Portail portillon et grilles	9536.40
Mise aux normes escalier de secours école La Neuville	3780.00
Logement 29 Gde rue : mise aux normes électrique /remplacement velux	4948.72
Logement 29 Gde Rue remplacement plaque de cuisson/meubles cuisine	577.98
Signalisation : complément plaques de rue	528.61
Reprise des concessions à l'état d'abandon au cimetière de Ressons l'Abbaye	11820.00

Aménagement voirie :rue Louvet devant les nouvelles constructions	11628.96
Achats de tailles haies / tronçonneuse /débroussailleuse	2145.57
Tondeuse AUTOPORTEE" MUSHING"	9238.25
Camion tôle gris	5000.00
Illuminations Noël pour Le clos de l'Abbaye à Ressons et Grande Rue à La Neuville	2406.00
Logement 21 Grande Rue changement des fenêtres et volets	15125.00
Matériel : achat d'un lave-vaisselle pour la salle multifonctions	2919.72
Plancher bois pour stockage dépendance de la mairie	1173.90
Installation de 2 limiteurs de son salle des Villageois et salle multifonctions	6240.00
sous-total	710443.43
création d'un poteau incendie rue Louvet travaux réalisés en attente facture	4860.00
TOTAL travaux réalisés	715303.43

Concernant l'aménagement sécuritaire à Ressons- l'Abbaye, nous sommes dans l'attente de la facture définitive de la société EUROVIA.

Travaux réalisés en attente de la facture :

Embellissement des transformateurs Terrain de pétanque Le Déluge et Le Bois de Molle	Montant 4166,66 € HT Subventionné par le SE60	Reste à la charge de la commune 2000€ TTC
--	--	--

Investissement en cours :

Eclairage public passage en LED	Montant 165 663,10 € HT subventionné par le SE 60	Reste à la charge de la commune 33518,29€ TTC
Radar pédagogique hameau de Valereux	Convention avec la société SITU	En contrepartie pose de panneau d'information
Pose de stores à l'école de La Neuville classe au-dessus de la cantine	Installation pendant les vacances scolaire d'octobre	Montant TTC 3168 €
Remplacement groupe CLIM salle multifonctions	Prévu fin septembre	6817,50 € TTC
Extension de la mairie salle de réunions et des mariages	Montant prévisionnel des travaux 258 485€ HT Subventionné par : Conseil Départemental montant accordé : 60 000€ Etat au titre de la DETR montant accordé : 60 000€	Appel d'offres en cours Parution Le parisien e-marchés publics

Investissement à réaliser :

VIDEOPROTECTION : en attente subvention complémentaire	montant HT 91942,30 €
<hr/>	
Rejointement mur de clôture intérieur en silex / mairie	montant HT 18300,00 €
Rénovation fresques au Déluge : école et aire de jeux enfants	montant TTC 800,00 €

Prochainement : travaux pris en charge par le Syndicat d'électricité de l'OISE :

Renforcement du réseau HTA sur Ressons l'Abbaye :

- travaux d'enfouissement en agglomération
- un nouveau transformateur sera installé (RD115 vers Valdampierre) avant le pont de l'autoroute

Renforcement sur réseau à la Neuville d'Aumont :

le transformateur situé dans la tour rue de la Commanderie va être remplacé par un plus puissant

Projet en attente : à l'étude/ devis

Panneau extérieur /journal électronique d'information

Réfection des allées du cimetière/ Le Déluge

Aménagement voiries devant les constructions récentes ou devant les entrées des propriétés détériorées au Bois de Molle.

Recensement de la population INSEE :

Le recensement de la population de LA DRENNE se déroulera du 16 janvier 2025 au 15 février 2025.

D'ores et déjà nous vous informons que les agents recenseurs seront pour :

Le Déluge : Madame Valérie BISSON

La Neuville d'Aumont : Madame Christiane DUVAL

Ressons l'Abbaye : Madame Angélique LANDRIN

L'agent coordinateur sera Madame Laurence MESNARD.

Questions diverses :

Sécurité routière :

Monsieur CHORIER questionne M. le Maire sur le dossier d'aménagement de l'intersection hameau de Valereux et de la RD 927 : ce carrefour est hors agglomération, le dossier est géré par l'UTD de Méru. Nous avons confirmation que les négociations sont en cours avec la propriétaire pour l'achat du terrain. L'aménagement sera réalisé par le Conseil Départemental.

Malgré les aménagements qui ont été réalisés sur Le Déluge, plateaux ralentisseurs et signalisation 30 km en place, Monsieur CAMBRAY constate la vitesse encore excessive de certains véhicules.

Madame CHRISTIEN demande des informations sur l'avancement des travaux à l'Eglise de La Neuville et si les cloches sonneront de nouveau après la restauration.

Les travaux toujours en cours, rappelons que cette rénovation est entièrement prise en charge par la Communauté de Communes des Sablons, Monsieur MONTILLON Maitre d'œuvre gère la coordination des entreprises.

Effectivement, il est prévu que l'horloge tintera les heures.

Monsieur le Maire cède la parole à Monsieur SCHWEITZER Président du regroupement scolaire pour faire un point sur la rentrée scolaire.

Les effectifs pour cette rentrée sont de 154 enfants :

MATERNELLE	55 enfants		
Répartis ainsi :	Petite section	18	Le Coudray sur Thelle
	Moyenne section	15	Le Coudray sur Thelle
	Grande section	22	Le Déluge

PRIMAIRE	99 enfants		
Répartis ainsi :	CP	18	Le Déluge
	CE1	17	Le Déluge/ Ressons l'Abbaye
	CE2	23	Ressons l'Abbaye/La Neuville
	CM1	18	La Neuville d'Aumont
	CM2	23	La Neuville d'Aumont

CANTINE : nous pouvons faire un premier bilan sur le nombre de repas servis depuis le 2 septembre : soit 88 repas en moyenne.

Manifestation OCTOBRE ROSE : dimanche 13 octobre organisée par l'ASCD au profit de l'association PERSPECTIVE.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 10

Jean-Sébastien DELAVILLE
Le Maire

